

2 septembre 2009

Roche et le canton de Zoug présentent à Buonas un projet de protection des roselières

Développement des roselières de la presqu'île de Buonas sur les rives du lac de Zoug

Roche et le canton de Zoug informent aujourd'hui sur un projet commun de protection des roselières du nord de la presqu'île de Buonas. Particulièrement précieuse du point de vue écologique, la végétation va pouvoir s'y étendre grâce aux roseaux nouvellement plantés dans la zone. Visite guidée de la presqu'île pour la presse et les invités.

Explications de Gottlieb Keller, General Counsel et chef de Corporate Services chez Roche: «Roche entend respecter et préserver le patrimoine culturel et naturel de Buonas. Nous sommes très heureux de pouvoir apporter notre aide au groupe de travail « Protection des roselières » du canton de Zoug et d'enrichir, grâce à de nouveaux peuplements de roseaux, la végétation de la presqu'île.»

Heinz Tännler, directeur du département des travaux publics du canton, espère que le projet fera des émules: «Nous attachons une grande importance au paysage des rives du lac de Zoug et considérons par conséquent comme une chance que Roche prenne fait et cause pour les roselières menacées et réalise en collaboration avec le canton des projets locaux d'une grande qualité. Espérons que cet exemple incitera d'autres propriétaires privés riverains du lac à donner à leur partie du rivage un aspect plus proche de la nature.»

Les mesures de protection des roselières profitent à d'innombrables espèces, qui trouvent là un habitat offrant par la profusion d'oxygène, d'eau, de lumière et de nourriture des conditions de vie presque idéales pour la faune et la flore. Ainsi s'explique le grand nombre d'espèces vivant à la limite des eaux et de la terre, où beaucoup d'animaux trouvent à se cacher, à pondre ou à frayer, ainsi qu'à manger. Sans oublier que les roseaux sont un excellent indicateur: là où la végétation prospère, la nature est intacte.

En faisant en 1997 l'acquisition de la presqu'île, l'un des joyaux naturels et culturels de la Suisse, Roche réalisait un rêve très ancien: posséder son propre centre de conférences et de réunions. Aussi lui apparaît-il comme une obligation de sauvegarder la presqu'île pour la postérité. Un programme de gestion et d'entretien

ayant pour objet de préserver durablement l'atmosphère et le rayonnement uniques de ce parc a d'ailleurs été créé spécialement à cet effet.

Le groupe de travail «Protection des roselières» du canton de Zoug

Le groupe de travail Protection des roselières planifie, coordonne et réalise toutes les mesures servant à la protection des roseaux et des rivages. Il s'appuie en la matière sur un concept de préservation et de développement des roselières s'appliquant à l'ensemble des lacs de Zoug et d'Ägeri.

Créé en 1997, ce groupe pluridisciplinaire réunit des représentants des offices cantonaux de la pêche et de la chasse, de la protection de l'environnement, du génie civil ainsi que de l'aménagement du territoire.

La formule a fait ses preuves. Les activités de protection des roseaux et des rivages, parfaitement coordonnées et exécutées, intéressent de plus en plus les milieux spécialisés et le public. Ce qui est une bonne chose, car il faut, pour assurer une protection efficace des roselières, que tous les usagers du lac et de ses rives y mettent du leur.

Roche en Suisse

Consacrant à la recherche et développement près de 1,9 milliard de francs et faisant dans le pays des investissements de plus de 420 millions de francs (en 2007), Roche Suisse est un pilier important du réseau mondial de recherche, de développement et de production du groupe Roche. La maison mère, à Bâle, et les sites du nord-ouest et du centre de la Suisse, ainsi que des cantons de Berne et de Zurich, représentent environ 9500 emplois. Figurant parmi les entreprises leaders du secteur pharmaceutique et du diagnostic in vitro, Roche a réalisé en Suisse, en 2008, un chiffre d'affaires de 509 millions de francs.

Plus d'information: www.roche.ch

Tous les noms de marque mentionnés sont protégés par la loi.

Informations complémentaires

- Photos de la manifestation (disponibles en fin d'après-midi):

<http://download.roche.com/selection/schilfschutz2009/>

- Roche et la protection de l'environnement: www.roche.com/de/corporate_responsibility/environment.htm

- Canton de Zoug: la protection de l'environnement sur les rives du lac de Zoug:

www.zug.ch/behoerden/baudirektion/tiefbauamt/projekte-aktuell/schilfschutz-zugersee

Relations avec les médias au niveau du groupe Roche

Téléphone: +41-61-688 8888 / e-mail: basel.mediaoffice@roche.com

- Daniel Piller (Chef du bureau des médias pour le groupe)
- Alexander Klauser
- Martina Rupp
- Claudia Schmitt
- Nina Schwab-Hautzinger

Contact de canton Zoug

- Regierungsrat Heinz Tännler, Baudirektor des Kantons Zug (041 728 53 01; heinz.taennler@bd.zg.ch)
- Martina Brennecke, stv. Kantonsplanerin des Kantons Zug (041 728 54 82; martina.brennecke@bd.zg.ch)